

Face à la crise Covid-19 et au défi climatique, les entreprises trouvent de nouveaux moyens d'innover

Les perspectives internationales de la R&D sont extrêmement prometteuses malgré la crise actuelle, **selon une étude publiée aujourd'hui par le groupe Ayming**, cabinet de conseil en performance spécialiste de l'Innovation. La deuxième édition du Baromètre International de l'Innovation annuel d'Ayming, menée par l'institut CensusWide auprès de 330 professionnels de la R&D dans des entreprises de toutes tailles, dans 13 pays - Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Slovaquie - révèle que les départements de R&D sont renforcés par la création d'écosystèmes d'innovation, de nouvelles méthodes de financement et le déploiement de technologies.

A retenir :

- *Les prévisions d'augmentation budgétaire sont en baisse de 12 % par rapport à l'année dernière, une conséquence de la crise de la Covid-19*
- *La technologie est le moteur le plus important de la R&D, réunissant 39% des réponses*
- *L'externalisation est en hausse, le recours aux ressources privées externes passant de 35% à 48%.*
- *Le financement se diversifie ; le crowdfunding a augmenté de 17% et le financement par capitaux propres/dettes de 6%.*
- *Derrière la technologie, le deuxième moyen le plus important d'améliorer l'innovation durable est l'octroi d'incitations fiscales plus ciblées, à hauteur de 28 %.*

Les équipes de R&D restent déterminées malgré plusieurs obstacles majeurs. Non seulement la Covid-19 a fait baisser de 12 % les prévisions d'augmentation budgétaire, mais la complexité rend de plus en plus difficile la réussite de l'innovation, la concurrence internationale pour les talents est féroce et la collaboration s'avère difficile.

Toutefois, les progrès technologiques, comme le digital, donnent du pouvoir aux professionnels de la R&D, 39 % d'entre eux y voient le principal moteur de l'innovation. La sophistication croissante de la R&D pousse les entreprises à rechercher davantage de soutien extérieur, le recours aux ressources privées externes passant de 35 à 48 %. Si la collaboration est en baisse, un nouveau modèle hybride d'externalisation émerge, dans lequel les grandes entreprises créent des écosystèmes d'innovation.

Le paysage du financement s'est également diversifié. Les incitations restent essentielles, au premier rang desquelles les incitants fiscaux pour 47 % des répondants, mais leurs applications sont toujours compliquées – en particulier pour les PME dont les ressources sont limitées. Et comme, souvent, les PME ne peuvent pas financer elles-mêmes leur R&D, elles se tournent de plus en plus vers le financement privé, avec une augmentation de 6 % du financement par fonds propres ou par emprunt, et de 17 % en crowdfunding.

Stefaan Heyvaert, Innovation performance Manager chez Ayming Belgium, commente : “Le rythme des changements économiques est rapide, et la Covid-19 a ajouté de l'huile sur le feu. En outre, bien que l'impact de la pandémie sur la R&D ne se soit pas encore pleinement révélé, les entreprises doivent innover en dépit des ralentissements du marché. Heureusement, ce rapport révèle que les entreprises et les gouvernements découvrent de nouvelles façons de financer leur innovation et de la rendre plus productive.”

“Pourtant, ces tendances émergentes semblent être principalement alimentées par des ressources privées. Les gouvernements peuvent préserver les dépenses d'innovation en encourageant la formation en matière de R&D - car, en fin de compte, les entreprises doivent comprendre ce qu'elles font pour décider comment stimuler leur activité - et en proposant

d'autres incitations. En démontrant que l'innovation sera récompensée, les gouvernements peuvent contribuer à maintenir la croissance de la R&D."

Le Baromètre International de l'Innovation 2021 se plonge dans l'innovation durable et constate que la plupart des entreprises ne donnent pas la priorité à la durabilité, 35 % d'entre elles y consacrant entre 1 et 10% de leur budget. Les personnes interrogées affirment qu'il s'agit principalement d'améliorer les performances des entreprises, indiquant que la durabilité est une préoccupation secondaire.

Il existe une forte demande pour des produits et des processus plus respectueux de l'environnement, et il faut en faire plus, mais la législation - qui est unanimement considérée comme relativement peu impactante par les répondants - n'est pas la réponse. La clé semble résider dans l'augmentation des incitations fiscales pour les projets durables, ce qui constitue le deuxième facteur le plus important, après la technologie, pour encourager l'innovation durable, avec 28 %.

Stefaan Heyvaert ajoute : *"La résolution des problèmes est au cœur de l'innovation, elle est donc essentielle tant face à la Covid-19 que pour des défis tels que la crise climatique. Il devient évident que les solutions environnementales offrent d'énormes débouchés commerciaux. Les entreprises doivent relever ce défi, et ce de toute urgence".*

"Il semble que de plus grandes incitations soient la voie à suivre car, bien qu'elle fournisse une norme minimale, la réglementation peut détourner les entreprises de leurs ambitions premières. Pour qu'une incitation fiscale renforcée fonctionne, il faut en établir les définitions. Pour qu'elle soit récompensée, il faut que la définition de ce qui constitue une R&D durable soit parfaitement claire. Dans mon esprit, c'est notre voie vers une économie circulaire."

Méthodologie de l'étude :

Enquête menée par l'institut CensusWide au mois de mai 2020 auprès de 330 cadres d'entreprises et professionnels de la R&D (directeurs de R&D, directeurs financiers, cadres supérieurs et chefs d'entreprise dans des entreprises de toutes tailles) de 13 pays d'Amérique du Nord et d'Europe : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Slovaquie.

Contact presse

Backstage Communication
Gunther De Backer
+32 475 903 909
gunther@backstagecom.be

A propos d'Ayming

Ayming est un groupe de conseil de renommée internationale spécialisé dans la Business Performance. Ayming emploie 1 300 personnes dans 15 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros en 2019.

Depuis plus de quinze ans, Ayming Belgium partage son savoir-faire stratégique et opérationnel pour permettre à plus de 800 clients d'améliorer leurs performances globales sur le long terme, d'augmenter la valeur de leurs activités et d'optimiser leurs performances dans trois domaines : les ressources humaines, l'innovation et la finance, au travers, notamment, d'une expertise inégalée dans l'optimisation de la fiscalité immobilière. Pour en savoir plus : ayming.be

Ayming Belgium sprl/bvba

De Kleetlaan 12b, 1831 Machelen (Diegem)
TVA/BTW BE 0861522029
T: +32 (0)2 737 62 60